

CONSEIL DE LIGUE DU 09/11/2023 EN VISIO

Membres présents : Gilles Baldassari, Josy Broyer, Aude Cavarroc, Claire Chevassus-Rosset, Laurence Cortes, Emmanuel Courtes, Bernard Daru, Claude Ducros, Alain Guétière, Stéphane Lebrun, Olivier Martin, Joël Moreau, Laurent Pouget, Jean-Marc Poursine, Christian Rabaud, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Rudy Therond, Marion Vayre, Stéphane Vince.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Paul Martinez.

Membres absents : Séverine Amillard, Muriel Bahon-Chaput, Jean-Marc Baurès, Jean-Pierre Belmonte, Olivier Caubet, Jean-Marc Fabre, Jean-Pierre Gilles, Alain Lauferon, Pascal Mitterrand, Frédéric Pozzobon, Jean-Claude Turchetti.

Ouverture de la séance à 20H.

1. Adoption PV du 24/06/2023

A l'unanimité.

2. Actualités

Réforme des compétitions fédérales

En juin, la FFTT a présenté un projet ambitieux de réforme du Critérium Fédéral à tous les niveaux.

Aujourd'hui, le projet ne porterait plus que sur la Nationale 1 seniors avec une formule Race (tournois organisés sur 12 mois).

Une réforme du Championnat par équipes est également à l'étude pour organiser un calendrier raccourci avec des poules de 6 équipes (au lieu de 8 actuellement). L'avis des commissions sportives régionales et départementales sera sollicité.

Enfin, certaines compétitions devraient disparaître (finales par classements, autres ?).

Projet de gouvernance fédérale

Des changements statutaires sont imposés pour se conformer aux derniers textes de loi (parité, nouveaux membres de droits, nombre limité de mandats au poste de président...).

Le Conseil Fédéral ne comptera plus que 22 membres élus et les présidents des ligues n'en feront plus partie.

Les clubs seront directement représentés aux AG Fédérales au même titre que les ligues et les comités.

Les statuts prévoient également une révision du nombre de voix aux AGs fédérales selon qu'elles soient électives ou non. Les licences découvertes ne seront pas prises en compte dans ce calcul.

La FFTT prévoit une AG extraordinaire en mars en visio pour adopter les nouveaux textes (statuts et règlement intérieur).

Par effet de délégation, les ligues et les comités devront modifier également leurs textes.

Licence « dirigeant »

La FFTT crée la licence dirigeant avec un tarif préférentiel (réduction de 50% sur la quote-part fédérale) mais elle ne concernera que les présidents, secrétaires et trésoriers qui ne pratiquent pas (licences avec la mention « sans pratique sportive »).

Conseil de gouvernance fédéral

La FFTT intègre dans ses projets de textes statutaires, la création d'un conseil de gouvernance, instance qui aura vocation à contrôler les organes de gouvernance, les procédures décisionnelles ainsi que la bonne conformité du projet fédéral.

Le Ministère encourage fortement les fédérations sportives à se doter d'une telle instance pour s'assurer d'une bonne gestion et jouer la transparence dans les processus décisionnels.

Fédération à missions

A l'instar des « sociétés à mission » qui intègrent à l'ensemble de leurs activités des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux (Loi Pacte 2019), la FFTT, sous l'impulsion de Gilles Erb, veut être la première « fédération à missions » dont l'objet prendra en compte la performance sportive et l'utilité sociale.

Refonte des tarifs des licences

La FFTT envisage d'homogénéiser les tarifs des licences (1 seul tarif au niveau national jeunes et adultes pour les licences compétition et loisir).

La répartition des quotes-parts serait de 45% pour la FFTT et 55% Ligues/comités.

A titre d'exemple (rien n'est encore décidé), les coûts reviendraient à 65 € pour une licence compétition adulte, 45 € pour une licence compétition jeune et 25 € pour une licence loisir.

Statistiques des licenciés

Le nombre des licences est en bonne augmentation (compétition et loisir).

Une réflexion devrait être abordée sur l'anticipation de l'afflux de nouveaux adhérents post-JO. La capacité des salles étant limitée, les dirigeants et les éducateurs pourraient être formés à accueillir sans pour autant faire jouer à la table.

Fidélisation des licenciés

Anthony Sadran a travaillé sur le taux de fidélisation des différentes catégories sur les 2 dernières saisons :

- 9 ans	- 11 ans	- 13 ans	- 15 ans	- 19 ans	-40 ans	+40ans
55%	43%	44%	44%	56%	68%	77%

3. Point financier

Résultat exercice 2022/2023

Le total des produits s'élève à 1021K€ (dont 100K€ de reprise de provisions) et celui des charges s'élève à 896K€, soit un résultat exceptionnel de 125K€ pour l'exercice 2022/2023.

Il est proposé d'affecter 117K€ aux différents projets énumérés ci-dessous :

- 45K€ Conventions des Territoire
- 42K€ Pongistic
- 15K€ Fiches actions
- 15K€ Colloque Dirigeants)

Et le reste, 7744 € en report à nouveau.

Trésorerie

La trésorerie était de 323K€ à fin juin, ce qui représente 5 mois de flux sortants ou 14 à 15 mois de salaires chargés.

Le pic est atteint en décembre (424K€ l'année dernière) après la facturation de la 1^{ère} tranche des licences.

Après discussion, il est procédé aux différents votes :

1. Affectation du résultat
2. Affectation des enveloppes projets
3. Approbation du bilan financier

Adoptées à l'unanimité.

Budget 2023/2024

Basé sur une augmentation de 2% du nombre de licenciés, le montant du budget présenté s'élève à 977K€.

Les tarifs ligue n'augmentent pas hormis les droits d'homologation des tournois régionaux qui passent de 75 € à 100 €.

Les tarifs des formations « Arbitre Régional » et « Juge-Arbitre par équipes » sont revus à la baisse : 70 € au lieu de 85 €, mais n'incluent plus le repas.

Enfin, les vacations des formateurs pour le passage des pratiques sont revues pour l'Arbitre Régional à 15€/jour et par personne formée (limité à 4/demi-journée), pour le Juge-Arbitre par équipes à 30€/jour et par personne (limité à 2/demi-journée) et pour le Juge-Arbitre de Critérium à 60 €/jour et par personne (limité à 1/journée).

Voté à l'unanimité.

Note de frais

Présentation de la dernière note de frais qui prend en compte les modifications des vacations des formateurs d'arbitrage, les nouveaux barèmes kilométriques pour les dons et la demande de joindre une copie de la carte grise.

Subventions Région 2024

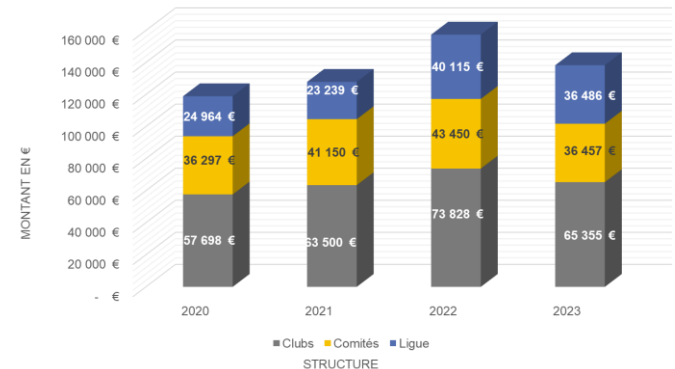
Deux dossiers ont été déposés :

- 60K€ pour le fonctionnement
- 12K€ pour l'achat de matériels

Enveloppe ANS de 2020 à 2023

Ci-dessous, le montant de l'enveloppe de l'ANS pour notre territoire de 2020 à 2023.

On note l'augmentation exceptionnelle de 2022 qui correspondait à l'année post-covid.



4. Développement et promotion

Fiches action

Face au constat du peu d'implication des comités dans l'aide aux clubs pour les actions de développement hors ANS, il est proposé d'étudier les dossiers même sans soutien des comités.

La procédure de dépôt des dossiers reste la même.

Opération 2HSC

Gilles Baldassari rappelle que l'opération « 2 heures de sport en plus au collègue » est toujours d'actualité. Les clubs peuvent se faire un peu d'argent avec ce dispositif. Le moment idéal pour préparer la prochaine rentrée est janvier/février pour rencontrer les directeurs d'établissements concernés et mettre en place un planning.

Une nouvelle communication sera faite auprès des clubs à cette période.

Convention FFTT/Ligue

Les actions aidées portent sur :

- La coordination générale (poste de directeur)
- La structuration générale (poste de responsable de formation)
- La convention Ligue/Comités

Convention Ligue/Comités

Il y a 2 niveaux de convention :

- Comités avec salarié(s) à temps plein : 30/31/34/48/81 - signées : 30/31/34/48
- Comités sans salarié ou avec à temps partiel : 09/11/12/32/46/65/66/82 - signées : 09/12/32/46/66/82.

Les objectifs et les dotations financières sont différents et s'articulent autour de 3 grands axes :

- Axe 1 : Marketing, Communication, Partenariat. L'objectif principal est d'augmenter le nombre de licenciés Compétition et Loisir.
- Axe 2 : Compétition, Sportif, Détection. L'objectif principal est de créer de nouveaux services pour les compétiteurs, améliorer les conditions d'accueil en compétition et mettre en place un processus de détection.

- Axe 3 : Emploi, Formation, Professionnalisation. L'objectif principal est de créer des emplois sur le territoire pour le dynamiser, améliorer les compétences des bénévoles et aider à la structuration du territoire.

Le budget global est de 30K€/an jusqu'en 2024. Pour la saison 2022/2023, les comités de niveau 1 ont reçu 10498 € et ceux du niveau 2, 2780 € pour un total de 13278 €.

5. Projet de gouvernance LOTT

Le projet de gouvernance de la ligue pour 2024/2028 présenté est une ébauche qui a pour objectif de commencer à réfléchir sur les implications des derniers textes de Loi du Sport.

La ligue organisera une réunion avec les comités en début d'année prochaine pour en discuter. Le projet aura pu évoluer entre temps.

Le projet finalisé des textes (statuts et règlement intérieur) devra être voté au prochain Conseil de ligue puis en Assemblée Générale Extraordinaire qui sera organisée en visio.

6. Colloque d'Occitanie avril 2024

Il aura lieu du 26 au 28 avril à Espalion (12), Agde (34) ou Saint Cyprien (66).

Il a pour objectif de définir les grands axes du projet de développement de la Ligue pour la prochaine olympiade 2024/2028.

Environ 150 personnes maximum y seront conviées.

7. Rapport des commissions

Sportive

La règle en cascade de points sera présentée à la Commission Sportive Fédérale le 18/11 qui souhaite la généraliser au niveau national.

Tableau des organisations 2023-2024 : il reste à pouvoir les Finales par classement et le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral.

François Dumont a mis en place une nouvelle procédure pour les demandes d'homologation de tournoi.

Le cas de l'incident sur la rencontre Pins-Justaret/Montauban J3 - R1B sera traité comme il se doit.

Arbitrage

Gérard Riffaud reprend la présidence de la commission par intérim à la suite de la démission de Sofiane Chetoui.

Il est prévu de mettre en place un processus indépendant des bénévoles élus avec la professionnalisation de certaines missions de la commission.

Un appel à candidater auprès des JA2/JA3 est prévu pour officier sur les compétitions régionales de la saison.

8. Questions diverses

Visioconférence

Teams remplacera Zoom pour les réunions et

webinaires, la ligue ayant déjà un compte Microsoft.

Trophée du Ping

La Ligue candidate sur le thème des féminines avec le Pingirl by Pongistic où 60 participantes étaient présentes.

La séance est levée vers 22H20.

Marion Vayre
Présidente de la ligue

Thérèse Combanière
Secrétaire de séance